

Direction des Travaux et du Patrimoine

Définition de fonction	Version	Date de recrutement : Juin 2023
Conducteur de travaux	A	

1. RAISON D'ETRE

Réaliser les opérations du Programme Annuel des Travaux Courants (PATC) et participer, en secondant le Responsable Service Travaux, à la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI).

2. CONTEXTE / ENVIRONNEMENT

- ✓ Une équipe constituée d'architectes, d'ingénieurs et de techniciens spécialisée dans les ouvrages sanitaires et médico-sociaux. Sa valeur ajoutée réside dans le maillage de ses compétences. Le métissage de nos métiers nous permet d'aborder les projets avec une vision globale : de la conception à la réalisation en gardant en point de mire son exploitation.
- ✓ Budget investissement : 20 M€/an
- ✓ Projets institutionnels diversifiés : Réhabilitation d'unité, création de vestiaires centralisés, extension de bâtiments, création de nouveaux bâtiments.
- ✓ Budget exploitation : 7 M€/an

3. ACTIVITES

Dans le domaine de la préparation des projets de technicité courante :

- ✓ Recueillir les besoins exprimés annuellement ou ponctuellement par les services utilisateurs.
- ✓ S'assurer de la validation par les directions concernées et relayer les besoins auprès du Responsable Service Travaux.
- ✓ Décrire le projet, identifier les contraintes de réalisation et proposer des solutions d'aménagement alternatives.
- ✓ Relire et analyser les CCTP en relation avec le Bureau d'Etudes.
- ✓ Faire réaliser le chiffrage des travaux, analyser et confronter les devis, optimiser la réponse la plus adéquate dans le respect des budgets alloués.
- ✓ Préparer les documents nécessaires à l'engagement comptable (devis acceptés, devis non retenu, fiche d'opération synthétique).

Dans le domaine de l'exécution de l'opération de travaux :

- ✓ Etablir ou valider le phasage global de l'opération de travaux en regard des contraintes techniques et organisationnelles.
- ✓ Participer à la validation préalable des matériaux, des options techniques mis en œuvre, des plans d'exécution.
- ✓ Planifier l'ensemble des tâches, préparer la zone de travaux et coordonner l'intervention de chaque entreprise.
- ✓ Réaliser les réunions de chantier, rédiger les compte-rendus et contrôler l'application des décisions.
- ✓ Veiller à la conformité des prestations en regard des prescriptions du marché et des règles de l'art.
- ✓ Analyser les aléas techniques et proposer des solutions dans le respect des objectifs initiaux.
- ✓ Maîtriser le budget total de l'opération sur l'ensemble de sa durée.
- ✓ Viser les situations de travaux tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.
- ✓ Informer en permanence les services concernés quant aux mises au point techniques des projets, à l'organisation générale des chantiers, aux délais et perturbations prévisibles.

Dans le domaine de la réception des travaux :

- ✓ Participer aux opérations préalables à l'aménagement des services (nettoyage de chantier, équipements annexes, approvisionnement mobiliers...).
- ✓ Réaliser la réception des travaux, en y associant, au besoin, le Service Sécurité, le Département Maintenance Energies, ou tout autre entité de l'établissement dont l'expertise technique peut être requise et notifier les réserves éventuelles.
- ✓ Conduire et contrôler la levée complète des réserves éventuelles.
- ✓ Recueillir et vérifier l'ensemble des DOE avant de les transmettre au Bureau d'Etudes.
- ✓ Mettre en place et conduire les visites préalables à la fin de garantie de parfait achèvement, et réaliser le suivi des mesures qui en découlent.